

Avis de constitution

SOCIETE « AUDIT-CONSEIL-EXPERTISE GROUPE » en abrégé « ACEX GROUPE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE AU  
FEU DE SICOMEX , Lot 232, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUDIT-CONSEIL-EXPERTISE  
GROUPE » en abrégé « ACEX GROUPE »

Objet : La société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et en tous pays :-L'exercice de la profession d'expert-comptable telle que définie par les principes déontologiques, les textes légaux et réglementaires qui sont entre autres les opérations suivantes: -Les activités consistant à vérifier, apprécier, réviser et redresser les comptabilités ;/-La certification de la régularité et la sincérité des bilans et des états financiers requis des entreprises et organismes par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;/-L'exercice des fonctions de commissaire aux comptes et de commissaire aux apports ;/-Les audits comptables et financiers; /-Les activités consistant à organiser, tenir, arrêter, surveiller les comptabilités de toute nature et à analyser par les procédés de la technique comptable, la situation et le fonctionnement des entreprises sous leurs aspects économiques, juridiques, fiscaux, sociaux, informatiques et financiers ;/-L'exercice de mandats d'expertise judiciaire en matière comptable, ainsi que de mandats de syndic ou d'administrateur provisoire ;/-L'évaluation d'entreprise ;/-Le contrôle de gestion ;/-La gestion de trésorerie d'entreprises et de transfert d'argent ;/-Le recouvrement de créances ;/-La domiciliation d'entreprise ;/-La formation ;/-Et d'une façon générale, donner tout conseil et faire toute recommandation en matière d'organisation et de gestion d'entreprise./-Et pour la réalisation de l'objet social:/-L'acquisition, la location et

la vente de tous biens meubles et immeubles./-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux./-La prise en location gérance de tous fonds de commerce./-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée./-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE AU FEU DE SICOMEX , Lot 232, Ilot 18

Dirigeant(s) M CODJIA AGBANCHENOU YELIAN RONALD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08799 du 19/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70987/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

